

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Hauts-de-France
4 rue Gustave Eiffel
60200 Compiègne
03 44 09 10 64
hautsdefrance@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



COMMUNE DE MONTIERS

11 rue de l'Abbaye
60190 Montiers
03 44 51 76 61
mairiemontiers@wanadoo.fr

► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

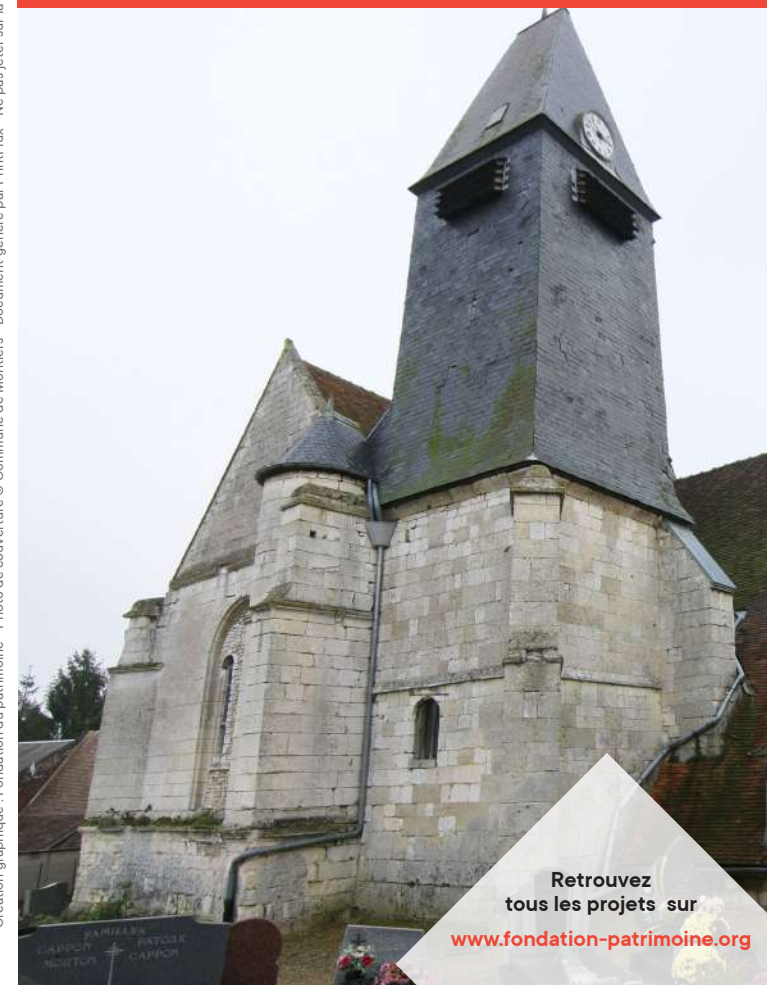
► Je donne !

Pour la restauration de

L'église Saint-Sulpice de Montiers

Oise - Hauts-de-France

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Montiers - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Redonner vie à une église en péril

◆◆ LE PROJET

En 2014, la commune sollicite une étude afin de sauver le chœur de l'église totalement en ruine, proposé à la démolition au XXe siècle, date à laquelle un mur a été élevé pour séparer le chœur du reste de l'édifice.

Les principaux désordres que connaît l'église proviennent d'une mauvaise évacuation des eaux de pluie. Les infiltrations ont un effet néfaste sur la charpente qui se déstabilise. Les pierres de pays, en calcaire, subissent également des dégradations importantes face à ces infiltrations.

La première campagne de sauvetage du transept et de la nef comprend 5 tranches :

- la restauration de la couverture et du couvrement des chapelles et de la croisée.
- la restauration de la couverture et du couvrement de la nef, assorti de travaux d'accompagnement, prenant en compte la présence des décors peints,
- la mise en ordre du réseau d'eaux pluviales et l'assainissement de l'édifice,
- le clos et le couvert de la sacristie.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Remaniée à plusieurs reprises, l'église Saint-Sulpice de

Montiers conserve des caractéristiques architecturales visibles des différentes époques de construction. Construite sur un plan en croix latine, l'église se divise en trois parties composées : de la Nef romane datée du XIIe siècle, d'un chœur et d'un transept construits dans le style classique datés de 1646 et d'un clocher qui fut accolé au bras Nord du transept. C'est en 1788-1789 que fut construit la sacristie, qui n'existe plus aujourd'hui. L'église aurait été incendiée lors de la guerre de 100 ans. C'est peut-être à la suite de cet incendie que fut réalisée la voûte lambrissée actuelle qui conserve des entrails et des sablières sculptées appartenant au XVe ou XVIe siècle.

◆◆ LA MOBILISATION

Très attachés à son église, la commune et ses habitants espèrent pouvoir la restaurer afin de la rendre accessible au public. En effet, même si aucun arrêté de péril n'a été pris par la mairie à ce jour, elle déconseille fortement l'accès à l'édifice. La municipalité espère également pouvoir de nouveau y organiser des concerts.

Montant des travaux	1 394 660 € HT
---------------------	----------------

Objectif de collecte	250 000 €
----------------------	-----------

Début des travaux	Octobre 2022
-------------------	--------------



Crédit photos © Commune de Montiers

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Sulpice de Montiers

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/79482

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'église Saint-Sulpice de Montiers

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre